



Aucune leçon tirée du passé !

Plus d'une trentaine d'années ont été nécessaires pour corriger les erreurs, les aberrations devrais-je dire, de l'urbanisme déshumanisé qui a prévalu lors de la construction du quartier des Minguettes.

Pour les Vénissiens de ma génération, cette «ville» nouvelle était le signal fort présageant une vie meilleure. D'ailleurs, ces nouveaux appartements nous faisaient rêver. Mais la déception a remplacé le rêve lorsque les empilages de logements de part et d'autre d'un long boulevard se sont multipliés avec pas ou peu d'équipements dignes d'une vie de quartier.

Après bien des efforts de tous ordres et de toutes les parties prenantes : Etat, Collectivités Territoriales, Bailleurs, Propriétaires et Institutions, il semblerait que cette partie de Vénissieux qui comprend tout de même 80% de logements sociaux, commence à trouver son rythme de vie réelle de quartier. Espérons que cet équilibre ne soit pas remis en cause par les décisions incessantes de densification par de nouvelles constructions de logements.

Après bien des efforts de tous ordres et de toutes les parties prenantes : Etat, Collectivités Territoriales, Bailleurs, Propriétaires et Institutions, il semblerait que cette partie de Vénissieux qui comprend tout de même 80% de logements sociaux, commence à trouver son rythme de vie réelle de quartier. Espérons que cet équilibre ne soit pas remis en cause par les décisions incessantes de densification par de nouvelles constructions de logements.

Après cette expérience nous pourrions penser que l'exécutif de la commune ait tiré les leçons de cette épopée. Malheureusement les transformations en cours dans le centre de Vénissieux et dans le quartier de Pasteur, au Monery plus précisément, nous incitent à penser que l'histoire se répète.

En effet, le nombre de constructions d'immeubles de logements récemment achevés, en cours et en projets est impressionnant. D'ailleurs, la municipalité encourage très ouvertement cette course au « bétonnage » du centre par des cessions de réserves foncières de la ville à des prix défiant toute concurrence, moins de 100 €/le m² pour les 22 000 m² des terrains de l'Îlot Romain Rolland, par exemple Pour mémoire, rappelons que la ville a acheté un terrain en 2008 à 500 €/le m² pour la réalisation du futur groupe scolaire Joliot-Curie.

Le projet du Monory de la Sacoviv regroupant plus de 250 logements à terme pose à lui seul des questions auxquelles les riverains n'ont pas eu de réponse, concernant les classes scolaires et les commerces par exemple.

Le projet ADOMA, rue Billon, est le dernier projet en date de 116 logements pour des personnes isolées et des familles monoparentales. Ce projet de logements sera construit sur des terrains appartenant à la ville. Avec une première résidence construite dans les années 60, ADO-MA disposera dorénavant de 300 logements, rue Antoine Billon.

En résumé, où sont les équipements scolaires nouveaux, les places de crèches et les commerces pour couvrir les besoins des familles dans tous ces quartiers de Vénissieux en plein chambardement. Il faudra au moins 5 ans pour réparer les dégâts de cette politique de gribouille qui consiste à ne regarder que le compteur démographique.

Des collectifs de Vénissiens se constituent pour que cessent les simulacres de concertations et pour que s'instaure une véritable participation indispensable au développement harmonieux de la ville.

Maurice IACOVELLA - Président

Des Vénissiens en colère !

Aujourd'hui, la politique d'urbanisme mise en œuvre par la ville engendre de telles critiques, pour le moins, que nous avons souhaité offrir une tribune à des Vénissiens qui voulait exprimer leurs mécontentements sur les projets en cours de réalisation ou en gestation.

Le témoignage d'un riverain du Monery

« Propriétaire d'un terrain dans le quartier Pasteur où j'ai construit ma résidence, j'ai vu évoluer le Monery dans le mauvais sens. En 1967, lors de la construction des 4 tours, rue Beethoven, les habitants se demandaient si l'on allait avoir une 2ème sup. Puis plusieurs lotissements ont été réalisés.

Le comble en 2010, voilà que l'on nous construit, ce qui paraît à mes yeux un camp de mobile home, type village de vacances, des constructions alignés, apparemment sans aire de jeux pour les enfants et sans commerces.



Le projet global regroupera environ 260 logements ce qui représentera approximativement un millier d'âmes du point de vue urbanistique.

Où les jeunes Vénissiens iront-ils en classe? Est-ce que l'école Pasteur pourra accueillir tous les nouveaux écoliers?

Aujourd'hui, après tant de sacrifices, pour donner un toit à ma famille, je me demande si l'évolution de mon quartier Pasteur n'a pas

un impact négatif sur le patrimoine que je léguerais à mes enfants. Voilà le constat que je fais après toute une vie de labeur commencée très tôt, jeune issu d'une famille d'émigrés espagnols ».

La lettre du Collectif Billon au Maire et aux Elus

Madame le Maire,

Le collectif « Antoine Billon » vous adresse ce courrier pour protester contre le projet ADO-MA de la résidence sociale Billon sur les terrains, réserve foncière de la ville, situés entre le 9 et le 15.

D'après nos informations, cette résidence sociale représente 116 logements à destination de personnes isolées et de familles monoparentales.

Nous protestons sur la forme et sur le fond de ce projet.

.../...

Le Journal est diffusé aux adhérents et aux sympathisants, vous pouvez le consulter sur www.rassemblementdesvenissiens.fr à la rubrique «News».

Directeur de la Publication : **Maurice IACOVELLA**, Rédacteur en Chef : **Marie-Danielle BRUYERE**, Comité de Relecture : **Richard BARCELLINO, Henri BONNET et Marcelle JAY**.

Association Rassemblement des Vénissiens

www.rassemblementdesvenissiens.fr - maurice.iacovella@wanadoo.fr -

8 rue Antoine Billon - 69200 Vénissieux - 04 72 51 29 82 - Permanence : samedi de 10 h à 12 h

Elle est régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée auprès de la préfecture du Rhône

La lettre du Collectif Billon au Maire et aux Elus (suite)

Nous avons appris la décision de cette réalisation à la dernière assemblée générale de quartier qui a eu lieu au mois d'Octobre. Il n'y pas eu de concertation avec les riverains de la rue Antoine Billon. En effet, il existe un conseil de quartier centre, instance pour échanger et dialoguer sur un tel projet.

Quant au fond, il existe déjà une résidence ADOMA au 21 de la rue Antoine Billon et une réalisation supplémentaire déséquilibrera inévitablement la diversité urbanistique de cette rue, zone essentiellement pavillonnaire.

Par ailleurs, où seront scolarisés les enfants ? A l'école du Centre, boulevard L. Gerin où depuis la rentrée 2010, vous avez installé des bungalows dans la cour de l'école maternelle pour absorber le flux d'élèves lié aux nouvelles constructions du centre ville. Sans parler du manque de place en crèche.

Plus globalement, le nombre considérable de nouvelles constructions, de réalisations en cours, sans parler de futurs projets, a déjà déséquilibré le centre sur le plan des équipements indispensables comme les écoles de compétence communale.

D'ailleurs la destruction de celle de l'îlot Romain Roland, non remplacée, fait maintenant cruellement défaut.

Vos décisions de mise sur le marché des réserves foncières de la ville ne font qu'aiguiser l'appétit des promoteurs à qui il est impossible ensuite de refuser les permis de construire.

C'est pour toutes ces raisons que nous vous demandons de revenir sur votre décision sur le projet ADOMA et d'engager une réelle concertation sur l'utilisation de ces terrains.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Madame le Maire, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Président du collectif
Mr LTAÏEF

Lettre du 20 décembre 2011

Copie : Monsieur le Préfet du Rhône

Les Conseillers Municipaux de Vénissieux

Agenda association

22 mars 2012 : Bureau
10 mai 2012 : Bureau
19 mai 2012 : Soirée dansante
14 juin 2012 : CA

12 juillet 2012 : Bureau
30 août 2011 : Bureau
11 octobre 2012 : CA
15 novembre 2012 : Bureau

20 décembre 2012 : Bureau
17 janvier 2013 : CA
21 février 2013 : Assemblée Générale
21 mars 2013 : CA et Bureau

Rassemblement des Vénissiens organise :

- **sa soirée dansante annuelle le 19 mai 2012, salle Joliot-Curie à Vénissieux ,**
- **son voyage annuel à Bruxelles comprenant entre autres la visite du Parlementarium Européen et des sites historiques comme la Grand Place. Ce voyage est programmé samedi 7 et dimanche 8 juillet 2012.**

Toutes les réservations peuvent se faire dès à présent. Nous consulter au 06 07 12 45 27, pour plus de détails.

Bulletin d'adhésion à l'association 2012

Nom et prénom :
Nom et prénom :
Adresse :
Code postal et ville :
N° Téléphone : Portable :
Courriel :@.....

N° Adhérent

Cotisation Adhésion : individuelle : 25 €- individuelle moins de 25 ans : 10 €- couple ou parrainage : 40 € - Don au dessus de 25 €